

SYNTHÈSE ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT

Restitution du 30 mai 2015



LA RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DU SPORT ANGEVIN

- ▶ 6 rencontres
- ▶ 12 ateliers thématiques
- ▶ 300 participants
- ▶ 110 dirigeants ou enseignants
- ▶ 80 associations ou établissements scolaires / universitaires différents

1- Rappel de la démarche

🔵 La rencontre avec les acteurs du sport Angevin

- 6 rencontres
- 12 ateliers thématiques
- 300 participants
- 110 dirigeants ou enseignants
- 80 associations ou établissements scolaires / universitaires différents

🔵 Le 15 novembre 2014 les enjeux pour le sport Angevin de demain

- Le sport pour tous et l'éducation
- Les équipements, les locaux et les créneaux
- Le développement de l'expertise associative
- Le sport de haut niveau amateur pour le rayonnement

La boîte à idées

- Le minibus ou transport mutualisé
- Un club et un élu référent
- Définir une position sur certificat médical

2- De janvier à avril 2015 12 ateliers pour approfondir les enjeux

🔵 Du sport pour tous les Angevins

- Le sport pour tous les Angevins
- Les jeunes, les femmes et les handicapés
- L'éducation pour les enfants (continuité éducative)
- Prévention santé par le sport

🔵 Les équipements, les locaux et les créneaux

- Soutenir les investissements
- La mutualisation/ l'intercommunalité
- La gestion des créneaux
- Les NTI

🔵 Le développement de l'expertise des associations

- Le soutien du dirigeant employeur
- La recherche de nouvelles ressources

🔵 Le sport de haut niveau amateur pour le rayonnement

- Valoriser des filières d'excellence
- Le rayonnement par le sport de haut niveau

3- 30 mai 2015 Les axes proposés par les participants

🔵 Le sport pour tous

- Compte tenu du contexte collectif du club, il y a une plus-value évidente à **favoriser la pratique sportive au sein d'une organisation associative**, notamment pour la jeunesse, quitte à accompagner le club.
- **La pratique dite informelle n'est pas à exclure.** Pour autant, il convient aussi de la favoriser par des aménagements adaptés considérant qu'elle participe également à favoriser le sport pour tous.
- Des clubs évoluent à l'échelle de la ville et d'autres à l'échelle du quartier compte tenu de leur pratique. L'essentiel est de chercher **un meilleur équilibre des offres** pour tenir compte des attentes spécifiques des publics notamment des femmes et des jeunes. Et ainsi, mieux intégrer les attentes de proximité des habitants des quartiers.
- L'activité physique et sportive contribue **à améliorer la santé**. Les actions de promotion pour soutenir l'accès du sport au plus grand nombre seront renforcées.



🔵 Le partenariat avec les associations et l'Education Nationale

- **La formalisation du projet associatif** est nécessaire pour assurer le développement associatif et valoriser l'engagement bénévole. Il permet de prévenir les risques liés aux responsabilités de dirigeant employeur. Un dispositif d'aide aux associations est

attendu. L'Office municipal des sports est certainement l'espace le plus approprié pour sa mise en œuvre.

- **Optimiser le partenariat pour de nouvelles ressources.** La ville est sollicitée pour soutenir, à chaque occasion, les initiatives des associations qui participent aux projets que la ville souhaite conduire auprès des Angevins. A cet effet, il est proposé de valoriser mensuellement des actions ou des manifestations associatives dans le cadre d'une planification pluriannuelle en mobilisant les services logistiques et de communication. Cependant, les associations doivent revisiter leur politique tarifaire pour leur développement afin de disposer de plus d'indépendance. Par ailleurs, un dispositif de mutualisation des transports est envisagé
- Ce nouveau projet de mandat va être l'occasion de **redéfinir la collaboration la ville avec l'Office municipal des sports (OMS)**, structure qui reste un espace de dialogue collectif particulièrement pertinent pour la construction de projets sportifs ; Une nouvelle convention est envisagée.

🔵 La continuité éducative

- La sensibilisation de l'enfant à différentes activités sportives est une étape essentielle avant toute spécialisation. Et les activités périscolaires peuvent constituer une opportunité pour assurer la continuité éducative entre le temps scolaire et la vie associative, sous réserve de mobiliser toute la communauté éducative (Parents, enfant, éducateurs, enseignants) autour d'un projet pour l'enfant. Une charte ou **le Projet Educatif Local doit pouvoir rassembler tous ces acteurs éducatifs** pour assurer la formation de l'enfant notamment ceux en échec scolaire. Cette démarche est également encouragée pour les autres publics exclus temporairement des espaces de vie du fait ruptures physiques, affective ou éducative.



🔵 Le rayonnement d'Angers à travers les clubs de haut niveau, les manifestations et les événements

- **La Ville d'Angers sollicitée pour soutenir des filières sportives de haut niveau et des jeunes espoirs** (au-delà du niveau championnat de France et tant pour les pratiques amateurs que professionnelles) sur son territoire en cohérence avec les projets des associations, des fédérations et avec les autres collectivités territoriales.
- **Le sport de haut niveau et/ou professionnel doit davantage participer à l'animation et au rayonnement d'Angers** compte tenu du partenariat avec la Ville d'Angers. Un plan de communication pluriannuel conventionné avec les associations est une opportunité pour favoriser des animations locales et pour valoriser Angers au niveau national.

🔵 L'entretien des équipements sportifs

- **Le patrimoine sport doit continuer à être entretenu et amélioré**, avec de nouveaux équipements afin d'assurer le développement des pratiques sportives des Angevins. Mais également pour contribuer à soutenir la vie de la cité compte tenu de ses multiples impacts positifs (social, éducatifs, économiques...) sur la ville, dans les quartiers et à l'échelle urbaine.
- **L'exploitation doit être revisitée** pour mieux répondre aux attentes des usagers dans un cadre plus contraint.

